

RAPPORT D'ACTIVITE 2015



Entreprendre pour l'Afrique de Demain

Editorial

Le SIAD, 27 ans de solidarité Nord-Sud

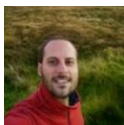
Depuis quelques années, l'Afrique est au centre de beaucoup d'attention. Son image de continent perdu semble laisser progressivement la place à celle d'une zone en renouveau, en essor, faisant preuve d'un dynamisme économique croissant et d'une capacité d'ingéniosité et d'inventivité redécouverte.

Les chiffres de nombreux pays sont en effet élogieux : même ceux que tout le monde voit surtout comme *les plus pauvres de la planète* affichent des taux de croissance enviés par l'Occident et connaissent une réelle amélioration du niveau de vie moyen de leur population. Pour autant, comme en Occident et probablement de manière plus dramatique, le taux de pauvreté continue d'y augmenter. Les gouvernements mènent en effet toujours des politiques qui ignorent les acteurs les plus faibles, les petits agriculteurs et les employés précaires du secteur informel, qui constituent la majorité de la population active. Les bailleurs internationaux et les ONG continuent d'assurer leur mainmise sur les politiques et projets du Sud, en dépit des multiples compétences locales, et de déverser leurs subventions de manière inconsidérée dans de larges secteurs économiques.

L'autonomisation des peuples africains est certainement une condition importante de leur développement. Cette idée dirige les voies que le SIAD emprunte dans ses actions de coopération économique Nord-Sud : **soutenir l'entrepreneuriat africain**, avec un focus sur les **petites entreprises**, pour **faire émerger les capacités d'innovation et de développement** endogènes ; **accompagner l'essor et la professionnalisation des agricultures familiales**, pour procurer des revenus aux populations pauvres tout en assurant la **sécurité alimentaire** du continent. Dans ses méthodes d'intervention, le SIAD inscrit ses actions dans la durée et **recherche l'autonomisation technique et financière des bénéficiaires**. Il mobilise des **compétences africaines** (ONG, bureaux d'étude) au Sud et au Nord, en tissant notamment des liens privilégiés avec les **réseaux de diasporas**, *passseurs* de développement Nord-Sud. Il substitue autant que possible à la pratique du don celle de la **responsabilisation des personnes concernées**, notamment à travers le crédit bancaire (grâce au partenariat avec COFIDES Nord-Sud). Il privilégie les acteurs et les projets économiques responsables, qui partagent ses **objectifs de développement durable et harmonieux de la planète**.

En 2015, le SIAD a poursuivi le développement de son activité : il gère désormais 12 projets de développement dans 4 pays d'Afrique et en France, avec 41 partenaires locaux. C'est ainsi 1440 bénéficiaires directs qui ont pu profiter de ses actions et être accompagnés dans leurs efforts de développement économique. Autant de belles initiatives que nous vous invitons à découvrir...

Pierre Cuche, Directeur du SIAD



NOS MISSIONS	4
NOTRE VOCATION	4
NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION ET DE COMPETENCES	4
REPÈRES	6
NOS ACTIONS, EN QUELQUES CHIFFRES	6
NOS ZONES D'INTERVENTION	6
NOS EVENEMENTS MARQUANTS	7
PROJETS DE DEVELOPPEMENT	7
PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT ET DES PETITES ENTREPRISES	7
CAMEROUN - LA PEPINIERE D'ENTREPRISES GRAINES DE TALENTS	8
COTE D'IVOIRE - GUICHET DE L'EMPLOI DES JEUNES DE TREICHVILLE	10
BURKINA FASO - PROGRAMME D'ELECTRIFICATION SOLAIRE EN MILIEU RURAL	12
SOUTIEN A L'AGRICULTURE FAMILIALE	13
BURKINA FASO - PROJET SESAME NIEBE	14
BURKINA FASO - PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU DES PERIMETRES MARAICHERS DU SAHEL	16
COTE D'IVOIRE - APPUI AUX ACTRICES DES FILIERES VIVRIERES SUR L'AXE OUME-ABIDJAN	18
DIASPORA ET CODEVELOPPEMENT : PRESENTATION DE L'AXE STRATEGIQUE	19
MALI - DISPOSITIF BINATIONAL D'APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES DANS LE CERCLE DE YELIMANE	21
MALI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A KENIEBA :	22
1° APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES	23
2° APPUI A LA STRUCTURATION DES FILIERES MANGUE ET ORANGE	24
LES FABRIQUES DE PROJETS DES DIASPORAS AFRICAINES	25
CRE'AFRIQUE MONTREUIL	25
ANTENNE MIDI-PYRENEES : CRE'AFRIQUE TOULOUSE	27
RESONANCES NORD-SUD	28
VIE ASSOCIATIVE ET BENEVOLE	32
ACTIVITE BENEVOLE	32
EQUIPE PROFESSIONNELLE	33
PARTENAIRES ET RESEAUX	34
LA COFIDES NORD-SUD	34
NOS PARTENAIRES EN FRANCE	35
NOS PARTENAIRES LOCAUX	35
LES NOUVEAUX PARTENARIATS 2015	35
RAPPORT FINANCIER	37
ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2015	38

Nos Missions

Le SIAD, association d'intérêt général à but non-lucratif créée en 1988, est une ONG de solidarité internationale spécialisée dans l'appui au développement économique en Afrique subsaharienne.

Ses actions visent à soutenir des entrepreneurs et des organisations paysannes dans le développement de petites activités économiques pérennes, durables et solidaires. Le SIAD accompagne les entrepreneurs africains à chaque étape de leur projet : de l'idée à la réalisation, jusqu'à l'autonomie.

Notre Vocation

Lutter contre la pauvreté en Afrique en donnant aux hommes et aux femmes motivés les moyens de réaliser leurs projets économiques et d'améliorer leur vie et leur avenir.

Nos Principaux domaines d'intervention et de compétences

Soutien à l'entrepreneuriat et aux Petites Entreprises

Le SIAD est convaincu que le développement économique des pays du Sud passe par l'émergence d'un tissu de petites entreprises solide, capable de créer des emplois et des richesses qui à terme affranchiront les pays de la pauvreté et de la dépendance à l'aide du Nord.

Dans cette optique, le SIAD met en place avec ses partenaires des dispositifs d'aide à la

création et au développement des TPE (Très Petites Entreprises), qui proposent aux entrepreneurs des formations, des services de tutorat et d'accompagnement, la réalisation d'études de faisabilité... mais aussi des infrastructures d'accueil et d'hébergement, l'orientation vers des financeurs, banques, institutions de microfinance, fonds de garantie, etc. **Il s'agit de donner aux entrepreneurs le cadre, les outils et les compétences pour faire émerger leurs idées de business, s'assurer de leur viabilité économique, et transformer les projets en de petites entreprises durables et créatrices d'emplois.** Le SIAD associe des compétences et joue un rôle d'incubateur, travaillant en réseau avec un ensemble d'acteurs techniques et financiers (collectivités, réseaux associatifs, institutions financières ...) au service du développement des petites entreprises.

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, le SIAD cherche à promouvoir des petites entreprises ayant un impact positif sur l'emploi, l'économie et l'environnement. Attentif au respect du développement durable, il a intégré dans ses cycles d'accompagnement des outils spécifiques pour favoriser l'essor de l'entrepreneuriat social.

Agriculture familiale et sécurité alimentaire

La plupart des petites entreprises qu'accompagne le SIAD sont de nature agricole : en Afrique, 70% des actifs exercent leur métier dans l'agriculture. Cependant, l'insécurité alimentaire continue de sévir dans de nombreuses régions et les petits producteurs n'arrivent pas à vivre dignement de leur travail. Il en résulte un exode rural et

des phénomènes de migrations massifs, qui accentuent la fracture sociale et le recours aux importations de denrées alimentaires. **Le SIAD est convaincu que la sécurité alimentaire et économique passe par le soutien à l'agriculture paysanne, créatrice d'emplois et respectueuse des territoires**, plutôt que par la généralisation de l'agro-business. Les exploitations familiales sont capables de nourrir les pays africains, mais malheureusement le déficit d'infrastructures de transport, de stockage et d'accès à l'énergie engendrent un gaspillage gigantesque de la production agricole locale. Dans ce contexte, **le SIAD met en place des programmes de développement rural qui permettent aux exploitations agricoles de tirer un meilleur parti de leur production, en développant leurs capacités entrepreneuriales, mais aussi en s'organisant collectivement pour structurer les filières économiques** (outils de production communs, centrales d'achat, ventes en coopérative...) Le SIAD développe une approche chaînes de valeurs, qui inclut l'investissement dans des infrastructures agricoles, l'organisation et le renforcement des producteurs, ainsi que leurs connexions avec les marchés de consommation.

Diasporas et co-développement

Les transferts de fonds des migrants vers l'Afrique sont deux fois supérieurs à l'aide au développement et aux Investissements Directs Etrangers. C'est dire l'impact qu'ont les ressortissants africains sur l'activité économique de leur continent d'origine. Malgré cela, la crise des migrants et le développement en Europe du terrorisme international conduisent à une stigmatisation générale de ces populations et à une restriction accrue de leur mobilité internationale. Plus largement, les personnes issues des diasporas africaines, enfants ou petits enfants d'immigrés, restent défavorisées dans la société et ont moins accès aux opportunités.

Le SIAD veut promouvoir un autre regard sur les migrations. Il veut soutenir tous les projets économiques positifs portés par les entrepreneurs issus des migrations et par les associations de ressortissants africains qui créent des ponts entre les continents et non des murs. De nombreux migrants africains installés en France souhaitent développer un projet économique dans - ou en lien avec leur région d'origine. Ils ont conscience du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'augmentation du niveau de vie de leurs concitoyens. Ces actions qui valorisent l'interculturalité de nos territoires, sont riches en termes de création d'emplois, d'innovation sociale, et de construction de richesses ici et là-bas. S'inscrivant dans des secteurs aussi divers que le commerce équitable, l'agriculture biologique, l'artisanat ou encore les nouvelles technologies, elles montrent que la mobilité internationale n'est pas un danger mais bien un atout pour nos sociétés et nos économies globalisées. Les populations issues de la diversité sont d'ailleurs les plus actives en matière de création d'entreprise : elles représentent aujourd'hui 12.8% des nouveaux entrepreneurs en France et créent plus d'emplois que la moyenne.

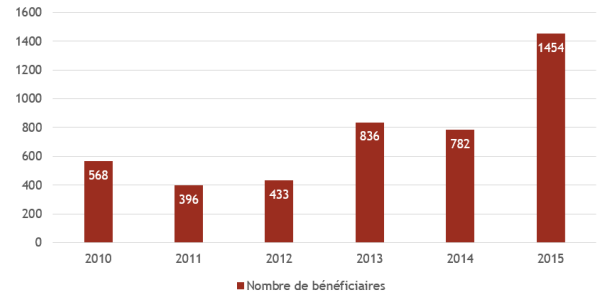
Pour accompagner ces initiatives, l'association a constitué et développé en son sein un pôle d'activités et d'expertises dédié. Ce pôle appuie d'un côté les initiatives associatives des diasporas (OSIM) dans leurs projets de développement économique structurants pour les territoires d'origine. D'un autre côté, le pôle s'intéresse à l'appui aux initiatives entrepreneuriales des diasporas vers l'Afrique. **Le SIAD offre aux porteurs de projet et entrepreneurs migrants un accompagnement sur le double territoire** (en France et en Afrique), **sur l'ensemble du cycle projet depuis l'élaboration jusqu'au lancement et la pérennisation de l'entreprise.** Le SIAD est convaincu que la dynamisation de l'activité économique en Afrique passe par l'accompagnement et le renforcement des initiatives de sa diaspora en France.

Repères

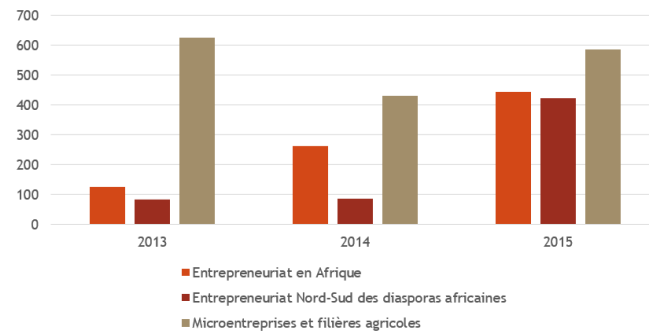
Le SIAD en chiffres



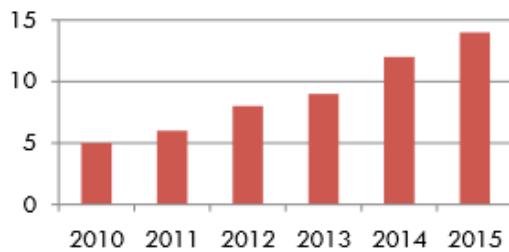
Nombre de bénéficiaires



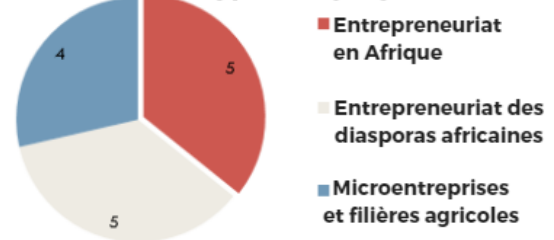
Répartition des bénéficiaires par axe



Nombre de projets de développement



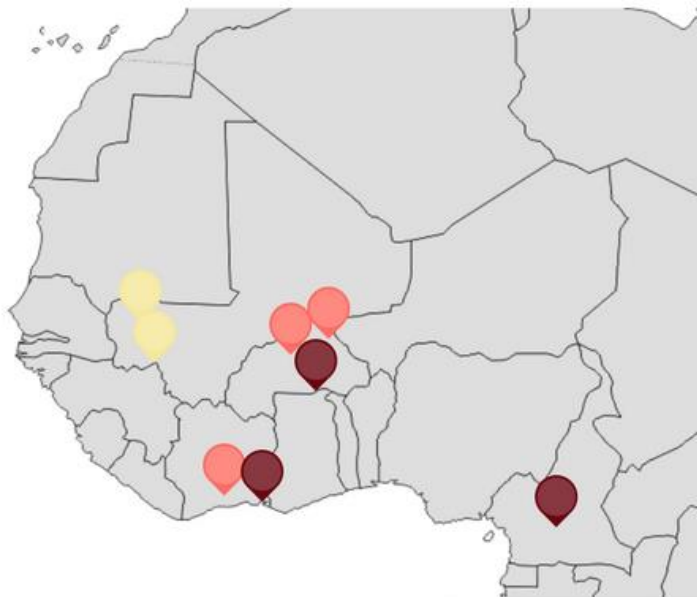
Types de projets



Nos Zones d'Interventions

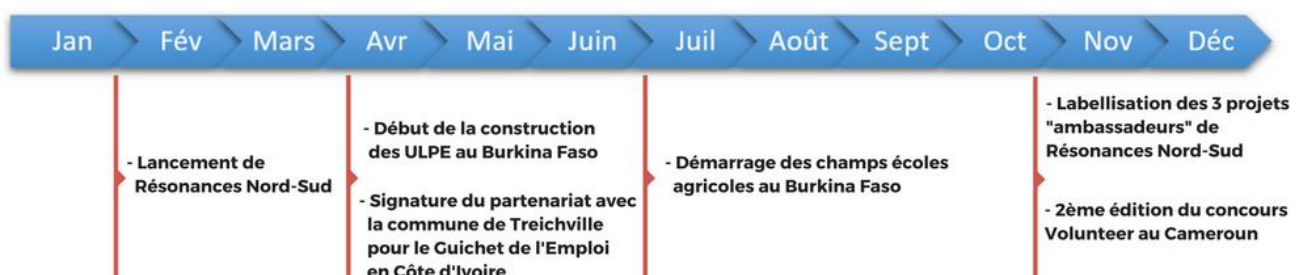


Pays d'intervention en 2015 : France, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Mali.



-  Programmes Entrepreneuriat des diasporas et co-développement
-  Programmes Agriculture familiale et sécurité alimentaire
-  Programmes Soutien à l'entrepreneuriat local et aux petites entreprises

Les événements marquants 2015



Projets de Développement

Axe Entrepreneuriat et développement local

Présentation de l'axe stratégique

En Afrique subsaharienne, 60% de la population est autoentrepreneur. La grande majorité de la population active vit de petites activités économiques. Le développement de la microfinance a permis à des millions de pauvres d'accéder à des services financiers pour développer leur micro entreprise.

Cependant, le bilan est mitigé : la capacité d'investissement et de croissance de ces micro entreprises reste très limitée, la qualité des services et produits reste faible, et leur taux d'échec est extrêmement élevé : près de 90% disparaissent en moins de 3 ans.

C'est que la majorité de ces micro-entrepreneurs exercent dans l'informel, avec des outils précaires et dans un environnement très volatile. Ils manquent de capacités à tous les niveaux pour assurer un développement durable de leur entreprise.

Dans ce contexte, **l'ambition du SIAD est de favoriser la création de petites entreprises formelles, viables, créatrices d'emploi et inscrites dans une démarche de développement durable, mettant sur le marché des produits de qualité, et disposant des compétences nécessaires pour évoluer et s'autonomiser, à terme, d'appuis externes.**

Pour cela, le SIAD met en place dans plusieurs pays des dispositifs d'aide à la création d'entreprise, qui permettent aux micro-entrepreneurs de bénéficier d'un ensemble de services financiers et non financiers visant à favoriser leur démarrage dans les

meilleures conditions possibles. Ce dispositif inclus des formations et un accompagnement en montage de projet, la réalisation d'études de faisabilité, un appui pour la rédaction ou l'évaluation de plans d'affaire, des partenariats financiers permettant de faciliter l'accès à un crédit, et un ensemble de prestations de service post-crédation en gestion, comptabilité, qualité, marketing, etc. **Le SIAD finance également des infrastructures susceptibles de dynamiser l'activité économique des territoires et de leurs entreprises : centrales électriques, incubateur d'entreprises, etc.**

Cameroun - La Pépinière d'Entreprises Graines de Talents

Budget 2015 alloué : 4 000 euros

**Bénéficiaires : jeunes entrepreneurs
camerounais**

Localisation : Yaoundé



**Promouvoir, financer et accompagner la
création de startups par les jeunes
Camerounais**

Présentation

Dans la capitale camerounaise, Yaoundé, le taux de sous-emploi des jeunes dépasse les 80%. Situation d'autant plus préoccupante qu'elle frappe même ceux qui ont acquis des compétences professionnelles. Ces jeunes, bien que disposant d'un savoir-faire avéré, se retrouvent au chômage et basculent dans l'informalité, où ils sont frappés directement par la pauvreté et la précarité. Le projet vise à enrayer cette fatalité en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes à travers l'auto-emploi durable. Il prend pour parti de

promouvoir l'entrepreneuriat comme outil de développement et d'aider les jeunes diplômés de la formation professionnelle à créer leurs propres débouchés, leur propre entreprise formelle, grâce à un dispositif d'incubation de projet. **Graines de Talent est une pépinière d'entreprises créée par le SIAD en 2011 à Yaoundé, qui met à la disposition des créateurs et jeunes entrepreneurs camerounais des ressources techniques et financières innovantes pour les former et les accompagner dans les démarches de création et de développement de leurs entreprises.** Après plus de quatre ans d'activité, les acteurs mobilisés autour du dispositif ont mis en place toute une batterie de services pour favoriser l'émergence de PME innovantes et performantes au Cameroun.



Ils incluent la mise à disposition d'une infrastructure aux porteurs de projet (bureaux commerciaux à prix réduit, business center), la conduite de cycles de formations complets en entrepreneuriat tous les semestres, l'accompagnement des porteurs de projet dans la réalisation d'études de faisabilité ou la recherche de financement adaptés, la connexion avec les réseaux professionnels, etc. GDT propose aussi ses propres outils de financement (prêt de trésorerie, prêt d'investissement), en partenariat avec des institutions financières locales et internationales. Enfin, GDT développe des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur pour sensibiliser les étudiants au contexte de la création d'entreprise au Cameroun. Depuis 2011, GDT

a accompagné près de 800 entrepreneurs, devenant un acteur majeur de l'insertion professionnelle et de l'appui aux petites entreprises au Cameroun.

En 2015, le SIAD a poursuivi l'autonomisation technique et financière de la pépinière d'entreprises Graines de Talents. Les dotations en subventions internationales ont diminué et l'association camerounaise gérant la pépinière a diversifié ses ressources au niveau local. GDT a déménagé dans de nouveaux locaux et le SIAD lui a octroyé un prêt d'honneur de 3000 euros sur 1 an pour contribuer à son fonctionnement.

La pépinière a organisé des formations pour 58 participants selon des cycles TRIE/CREE/GERME. Le volet TRIE a pour objectif de faire émerger les idées des entrepreneurs et d'en faire des projets viables économiquement. Le volet CREE concerne la création des entreprises, le passage du stade de projet à la réalisation effective de ce dernier. La fin du cycle, GERME, est une phase d'accompagnement dans la gestion de l'entreprise créée par l'entrepreneur incubé. GDT a également effectué le lancement d'un cycle de formation en entrepreneuriat pour 80 étudiants à l'université de Yaoundé 1 afin d'accélérer la création d'emplois des étudiants de l'enseignement supérieur.

Les jeunes entrepreneurs de Graines de Talent sont ainsi confrontés, grandeur nature, à l'ensemble des problématiques de la création d'activité : de la gestion quotidienne de l'entreprise à la promotion de leurs produits ou services. La pépinière propose aux entrepreneurs un accompagnement en matière de gestion et de comptabilité, et les aide dans la recherche de nouveaux marchés.

Le concours de l'entrepreneuriat féminin

En partenariat avec le fonds de dotation *Volunteer*, SIAD et GDT ont organisé la 2^{ème}

édition du Concours de l'entrepreneuriat féminin. Ce concours a récompensé trois jeunes entrepreneures méritantes, en leur accordant des prix sous la forme de crédits d'investissements à taux bonifiés et d'un accompagnement dans le développement de leurs projets.

Perspectives

En 2016, Graines de Talent va participer avec AGRO PME à un programme du ministère camerounais de la jeunesse et de l'éducation civique visant à accompagner et à encadrer des jeunes porteurs de projets dans plusieurs maisons de la jeunesse gérées par le gouvernement. La méthodologie d'incubation d'entreprises créée par Graines de Talent sera déployée pour assurer la mise en œuvre de ce programme. Par ailleurs, un dispositif d'incubation d'entreprises agroalimentaires est en cours de réalisation au sein de la pépinière, qui est en phase de discussion avec l'Agence Française de Développement.

Côte d'Ivoire - Guichet Communal de l'Emploi de Treichville

Budget 2015 alloué : 40 000 euros

Bénéficiaires : jeunes entrepreneurs ivoiriens

Localisation : Treichville, commune de la ville d'Abidjan

Partenaires : ETON, FORSCOT, COFIDES Nord-Sud et Mimoye Finance



Présentation

En mai 2014, le SIAD et ses partenaires ont été appelés par la commune de Treichville afin de fournir une assistance technique et d'effectuer des transferts de compétences au Guichet Communal de l'Emploi, dans le but afin d'assurer son efficacité et sa pérennité. **L'objectif de ce nouveau dispositif créé par la commune est de développer l'insertion professionnelle des jeunes. Le Guichet de l'emploi fournit une aide à l'entrepreneuriat, ainsi que des formations professionnelles.**

Les réalisations 2015

Un consortium comprenant le SIAD, ETON, FORSCOT, COFIDES Nord-Sud et Mimoye Finance a été monté afin d'appuyer le programme et une convention de partenariat a été passée avec la commune. Le SIAD et ses

partenaires ont réalisé un plan d'action stratégique, à savoir le Programme Microfinance et Entrepreneuriat (PME).

Le PME est une initiative sous régionale qui a pour objectif de renforcer les Institutions de Microfinance dans leur offre de services d'appui aux petites entreprises d'Afrique de l'Ouest.

Il est fondé sur deux constats :

1/ Les IMF offrent peu de produits dédiés à la cible des TPE et ont ainsi un impact limité sur la création d'emplois et l'investissement productif ;

2/ Si toutes les IMF proposent des produits financiers, très peu font de l'accompagnement des entreprises, un facteur pourtant crucial de la réussite d'un dispositif de microfinance à vocation économique.

Le PME va ainsi regrouper en réseau des IMF partenaires, avec lesquelles sera développée une gamme de produits entrepreneuriaux, allant des services financiers (refinancement, mise en place de garanties de portefeuille, développement de produit d'épargne-crédit) aux services d'assistance aux entreprises (accompagnement comptable, formation en éducation financière, montage de business plan, accompagnement juridique etc), en passant par le renforcement de l'approche entrepreneuriale des institutions (analyses de risques, procédures, formation du personnel etc). Le PME entend ainsi renforcer l'impact du secteur de la microfinance sur la création d'emplois et le développement du tissu économique ouest-africain de manière générale.



En 2015, grâce au Guichet de l'Emploi des Jeunes de Treichville et au PME, 170 jeunes ont été formés en entrepreneuriat, 94 dossiers de crédit ont été réalisés et 13 entrepreneurs ont été financés par microcrédit.

La commune de Treichville devient un acteur de référence en Côte d'Ivoire en matière d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes par l'auto-entrepreneuriat. Ce dispositif local constitue un modèle de réussite dont s'est inspiré le gouvernement ivoirien pour son nouveau programme, lancé le 8 avril 2015, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes. Cette Agence, issue de la transformation des dispositifs existants (Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi, Fonds National de la Jeunesse, Fonds sectoriels liés à l'insertion), a vocation à constituer un Guichet Unique embrassant toutes les initiatives d'emploi étatiques en faveur des jeunes.

Des discussions sont en cours entre l'AEJ, le SIAD et ses partenaires pour signer une convention de partenariat permettant de dupliquer le dispositif local d'entrepreneuriat mis en place à Treichville et renforcer l'accès des jeunes entrepreneurs aux services financiers.

Perspectives

Sur l'année 2016, le SIAD et ses partenaires se sont fixés pour objectif d'assurer la formation de 10 fonctionnaires du Guichet Communal de l'Emploi au métier du conseil d'entreprise, de former 500 jeunes à l'entrepreneuriat, de participer à la formation professionnelle de 100 jeunes et d'en placer 50 en apprentissage en entreprise. Les impacts économiques attendus sont les suivants : contribuer à la création de 200 microentreprises et de 200 emplois stables, dont la moitié serait occupés par des femmes.



Burkina Faso - Programme Energie Entrepreneurs

Budget : 781 468 euros

Période : 2012-2016

**Bénéficiaires : 5000 personnes, dont 380
opérateurs économiques**

**Localisation : 10 villages de la province
(Département) de Zoundwéogo**

**Partenaires : 2iE (Burkina Faso), COFIDES
Nord-Sud (France), URC Nazinon et FDE**



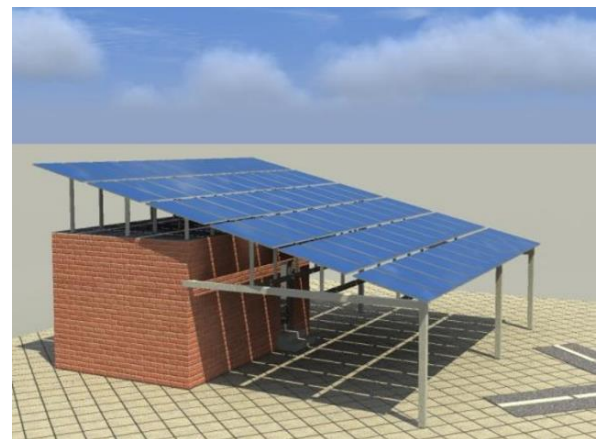
**Favoriser le développement économique
des zones rurales par l'accès à l'électricité
et le développement entrepreneurial**

Présentation

En milieu rural, au Burkina Faso, moins de 5% de la population a accès à l'électricité. Cela constitue un obstacle au développement socio-économique des villages à de nombreux égards : la journée de travail ou d'études s'interrompt à la nuit tombée ; l'utilisation du pétrole pour l'éclairage domestique ou pour l'alimentation des moteurs met en danger la santé des enfants et accroît l'effet de serre ; la vie socioculturelle (télévision, radio, téléphone, internet) est limitée ; l'accès à certains médicaments est impossible faute de moyens de réfrigération... Cette situation a pour conséquence une désaffection des populations pour leur région, à laquelle elles

sont pourtant attachées. Une migration vers les zones urbaines se développe, et les enfants en réussite scolaire n'envisagent jamais leur avenir dans le village. Pour lutter contre ces constats, il importe de réduire cette « fracture énergétique » dont sont victimes les populations rurales en développant des systèmes d'électrification durables valorisant les ressources énergétiques locales.

En l'absence de raccordement possible au réseau électrique national, le SIAD a développé le concept d'ULPE (Unité Locale de Production d'Électricité).



Les ULPE sont des centres de production d'énergie solaire qui apportent des services énergétiques adaptés aux besoins des populations en milieu rural : éclairage public, raccordement des établissements publics, des commerces et des entreprises artisanales par micro-réseau, fournitures de batteries rechargeables aux ménages pour les besoins domestiques (radio, téléphone portable, lampes rechargeables, etc.) Une mini-centrale de puissance évolutive (5 à 15 kW) est mise en place, qui s'adapte à la demande et aux besoins déterminés par les populations cibles.

Pour accompagner l'arrivée de l'électricité dans les villages, des actions de formations des populations villageoises sont mises en place, ainsi qu'un système de microcrédit pour les entrepreneurs. Il s'agit de soutenir de manière globale les initiatives

économiques qui émergeront à partir de l'accès à l'électricité.

Les ULPE sont gérées par un exploitant privé en délégation de service public. Celui-ci assure la maintenance des installations, garantit la qualité du service, ainsi que sa rentabilité et sa pérennité. Les ULPE ont pour objectif de dynamiser l'activité économique des zones rurales, en créant les conditions d'une amélioration des conditions de production des microentreprises en milieu rural. Elles permettent également d'améliorer la qualité de vie des populations et des services sociaux de base.

Les réalisations 2015

En 2015, la construction des bâtiments servant à accueillir les ULPE a été terminée dans 7 villages de la province. Après des études approfondies de faisabilité dans les 3 autres villages, il a été conclu que les populations cibles n'étaient pas en nombre suffisant pour rendre pertinent la création des centrales ULPE dans ces localités, la demande énergétique n'étant pas suffisante. Le SIAD a donc décidé de rendre accessible, par le biais de micro-crédit à titre individuel, des kits solaires, des batteries et du matériel utilitaire pour permettre à ceux qui le souhaitent d'être électrifiés. Une convention a été signée avec l'institution de microfinance URC Nazinon pour le financement des micro entrepreneurs qui souhaitent investir dans du matériel électrique. 105 entrepreneurs ont été sélectionnés en 2015, le montage de leurs fiches de demande de crédit a été réalisé et nos partenaires ont procédé à l'ouverture de leurs comptes bancaires.



Perspectives

La mise en service des centrales a pris quelques mois de retard du fait des soubresauts politiques du Burkina Faso durant cette période et de la réalisation d'études de faisabilité complémentaires. La mise en service des ULPE est prévue au deuxième semestre 2016. Le SIAD assurera en parallèle l'accompagnement des microentreprises bénéficiaires.

Axe Entrepreneuriat agricole et souveraineté alimentaire

Favoriser l'émergence de filières agro-alimentaires écologiques et équitables par une approche chaînes de valeurs.

Présentation de l'axe stratégique

En Afrique subsaharienne, 80% de la population vit de l'agriculture. La grande majorité des actifs sont impliqués sur de petites exploitations familiales dont ils tirent leur alimentation et leurs maigres revenus. Le développement de la microfinance a permis à des millions de pauvres d'accéder à des services financiers pour développer leur micro entreprise.

Cependant, en zones rurales, les organisations communautaires agricoles font face à de nombreux défis que la microfinance toute seule ne peut pas résoudre : enclavement des villages, manques d'infrastructures et de moyens de transport, problèmes d'accès au foncier, absence d'électricité et plus généralement d'énergie, faibles capacités de gestion et d'organisation collectives... Les conséquences sont un faible accès aux semences, aux intrants et aux opportunités d'écoulement, l'absence de transformation des produits, des productions de faibles volumes, de rendements et de qualité.

L'activité agricole dégage une faible valeur ajoutée qui ne permet pas aux producteurs de vivre dignement de leur travail, ni d'investir durablement dans leur activité. Cela conduit à des situations d'insécurité alimentaire, d'exode rural ou de migration.

La contribution de l'agriculture rurale à la sécurité alimentaire, notamment des villes, reste trop faible compte tenu de l'explosion démographique, et nécessite de recourir aux

importations, déséquilibrant encore plus la balance commerciale des pays africains.

Dans ces conditions, le SIAD met en place des programmes de développement rural qui visent à structurer les filières agro-sylvo-pastorales, afin de permettre aux producteurs de mener des activités génératrices de revenus rentables, respectueuses de l'environnement, socialement équitables et créatrices de valeur ajoutée. Ces programmes incluent des actions d'organisation, de formation et d'accompagnement des producteurs dans la conduite de leurs activités économiques, ainsi que des investissements dans des infrastructures et dans du matériel productif.

Burkina Faso - Programme d'Alimentation en Eau des Périmètres Maraichers de l'Oudalan

Période : 2014-2016

Budget : 108 744 euros

Bénéficiaires : 500 productrices maraichères

Localisation : Province de l'Oudalan

Partenaires : ADECO, APME.2A, RFA et le CIRAD



Moderniser les techniques d'irrigation pour accroître les volumes et la productivité maraichère locale, tout en limitant la pression sur les ressources naturelles.

Présentation

La province de l'Oudalan est l'une des plus pauvres du Burkina Faso. Dans le contexte climatique difficile et aléatoire de l'Oudalan, la culture maraichère en contre-saison est une source importante de diversification des revenus et contribue à la sécurité alimentaire en période de soudure. Elle est très cultivée par les femmes au bord des cours d'eau de la province. Or, sur le plan de la production, les productrices maraichères sont confrontées à des problèmes récurrents d'accès à l'eau. En effet, la pluviométrie extrêmement limitée de la zone, les faibles capacités de rétention de l'eau des mares ou des nappes phréatiques, et

l'utilisation de systèmes d'arrosage sommaires inappropriés conduisent à un épuisement rapide de la ressource. Il en résulte un délaissement des femmes pour l'activité maraichère, pourtant une des seules sources de revenus dont elles disposent en contre-saison.

Le projet vise ainsi à une action à 2 niveaux :

- l'augmentation du potentiel de captation et production d'eau, par la construction de forages positifs et la réhabilitation d'une retenue d'eau existante ;
- l'amélioration de la distribution d'eau par la création de réseaux d'adduction d'eau modernes qui optimisent l'utilisation de la ressource et réduisent les pertes hydriques : création d'une exploitation pilote avec kit goutte à goutte solaire.

L'appui aux producteurs et la gestion des équipements seront assurés par l'entreprise sociale créée par le SIAD et ses partenaires Burkinabès à Gorom Gorom.

En conclusion, ce projet vise à moderniser les techniques agricoles locales pour améliorer les superficies, les volumes et la productivité maraichère tout en limitant la pression sur les ressources naturelles locales.

Les réalisations de 2015

Le SIAD et ses partenaires ont terminé la réhabilitation de 2 boulis villageois et ont procédé à l'aménagement d'un terrain de 7 hectares pour les cultures maraichères. Grâce à l'amélioration de l'accès à l'eau et au foncier, 52 nouveaux emplois féminins ont pu être créés.



15 groupements maraichers, hommes, femmes, leaders coutumiers et des services agricoles ont été formés à l'approche genre, afin de mieux inclure les femmes dans le développement agricole de la région. Le SIAD et ses partenaires ont participé à un atelier régional sur l'entrepreneuriat féminin.

Une commande de matériel d'irrigation goutte à goutte pour un périmètre test d'un hectare dans la commune de Tin Akoff a été effectué. Ce périmètre sera dédié à l'entrepreneuriat des jeunes dans le maraichage.



Perspectives

Ce projet continuera au 1^{er} trimestre 2016, à travers la formation et le suivi des productrices maraichères à la bonne utilisation du bouli et la valorisation de leurs productions.

Une phase d'évaluation sera ensuite menée, pour préparer un nouveau programme triennal 2017-2019. Dans ce programme seront associés d'autres acteurs français et burkinabè, notamment l'association française DAA qui intervient dans la même commune que le SIAD, afin de créer des synergies dans le domaine de l'accès à l'eau agricole.

Burkina Faso - Projet Construction de chaines de valeurs dans les filières sésame et niébé

Période : 2014-2016

Budget : 112 500 euros

Bénéficiaires : 800 producteurs de sésame et de niébé.

Localisation : Province de l'Oudalan

Partenaires : ADECO, APME.2A et le CIRAD



Promouvoir une diversification agricole, respectueuse de l'environnement, pour les exploitants familiaux vulnérables, à travers la culture agro-écologique, la conservation, la transformation et la commercialisation du sésame et du niébé

Présentation

Dans la région du Sahel, au nord du Burkina Faso, le SIAD accompagne 1000 petits exploitants agricoles dans l'apprentissage des méthodes de production agro-écologique, de stockage et de commercialisation du niébé et du sésame.

Le sésame et le niébé sont des filières adaptées au climat de la région du Sahel qui présentent de multiples avantages : marché porteur, procuration de revenus en période de

soudure grâce à un cycle plus court, et donc alternative au bradage des céréales de base (mil) et renforcement de la sécurité alimentaire ; fertilisant naturels des sols, valorisation des fanes pour l'alimentation animale (niébé). Mais les intrants sont peu accessibles et les méthodes de conservation traditionnelles en fût engendrent des pertes élevées, de l'ordre de 30%, à cause des attaques acridiennes et du pourrissement.

Il s'agira à travers ce projet de créer des champs école d'1 ha sur l'agro-écologie dans 13 villages afin de diffuser les pratiques de culture durable (fabrication de fosses à compost et de pesticides verts, mettre en place un réseau de producteurs semenciers pour rendre accessibles les semences améliorées et accompagner le développement d'un social business qui assure la fourniture collective d'intrants, ainsi que la collecte, le stockage et la commercialisation groupée des productions (50t de niébé et de sésame commercialisés visés pour la 3^{ème} année du projet).



L'agro-écologie est encore peu développée au Burkina Faso mais peut apporter des réponses aux problèmes de sécurité alimentaire. En valorisant correctement l'engrais organique présent en abondance dans la région du Sahel (1^{ère} région d'élevage du pays) ainsi que les produits de traitement naturels locaux (ail, piment..), les champs écoles chercheront à démontrer son intérêt en termes de faisabilité

(accessibilité des intrants), de rentabilité (meilleur taux de conservation), de protection de l'environnement (préservation des sols et des rendements sur le moyen terme) et de santé publique (dangers des pesticides, surtout pour les femmes enceintes). Associées à la diffusion de systèmes de conservation simples et efficaces (les sacs à triple fond développés par l'université américaine de Perdue pour le niébé), ces méthodes visent à améliorer la productivité de 10% et à réduire les taux de perte post-récolte de 15%. Dans une région enclavée comme le Sahel se pose aussi des problèmes de commercialisation et d'accès aux marchés. Albassal Sahel est un social business créé par le SIAD et ses partenaires locaux en 2012. Le système de social business permettra de faciliter l'écoulement des produits, tout en rémunérant correctement les paysans. C'est un nouveau modèle d'organisation qui associe les avantages de la coopérative (gestion démocratique, recherche d'impact social) et de la société commerciale (rigueur dans la gestion, autonomie financière, durabilité). Surtout, en grandissant, l'entreprise génère des recettes propres qui lui permettront de poursuivre ses actions sociales d'appui aux producteurs de manière autonome à l'issue du projet. Ce modèle pallie ainsi la précarité de multiples projets de développement qui s'arrêtent faute de subventions.



Les réalisations 2015

En collaboration avec nos partenaires, 10 champs écoles agro-écologiques ont été créés dans l'année et un appui à la création de 5 unions de groupements de producteurs a pu être effectuée. Les formations par des agents des services techniques ont commencé au 2^{ème} trimestre 2015. L'objectif des formations est de transmettre les méthodes agro-écologiques permettant de produire la semence de base de niébé et de maîtriser l'utilisation de la fumure organique pour les prochaines campagnes agricoles. 225 paysans ont été formés dans ce cadre.



L'aménagement d'un magasin de conservation de semences et d'intrants de 50 tonnes à Gorom Gorom a été finalisé. 100 sacs de conservation à triple fonds ont été distribués aux groupements de producteurs. Ces sacs en tissu synthétique, doublés à l'intérieur par deux sacs en plastique, assurent un stockage du niébé sur une longue période sans utilisation de produits chimiques.

Perspectives

Ce projet continuera en 2016, à travers le lancement des appuis collectifs en matière de fourniture d'intrants, de conseils qualité et de commercialisation groupés. Des séances de visite sur les champs écoles seront aussi organisées pour démultiplier les méthodes agro-écologiques appliquées.

Côte d'Ivoire - Appui aux Actrices des filières vivrières sur l'Axe Oumé-Abidjan

Période : 2015 - 2018

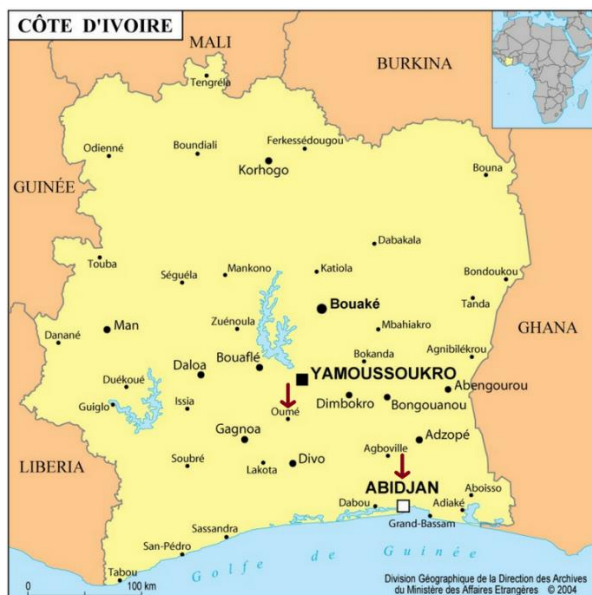
Budget : 62 199 euros

Bénéficiaires : productrices de produit vivriers du centre du pays et commerçantes d'Abidjan

Localisation : Oumé et Abidjan

Partenaires : ONDB, FORSCOT et COFIDES

Nord-Sud



Contribuer à la pérennisation de la capacité de l'agriculture familiale à nourrir les villes par la production locale en Côte d'Ivoire.

Présentation

L'agriculture ivoirienne est dominée par l'économie de rente. Les produits vivriers sont majoritairement importés, alors que la terre est très fertile et pourrait rendre le pays auto-suffisant au niveau alimentaire. Tributaire des cours mondiaux du café et du cacao, l'agriculture ivoirienne peine à alimenter le pays et sert majoritairement à l'exportation. La crise géopolitique qu'a connu la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011 a accru l'exode rural et a engendré d'énormes mouvements de populations vers les villes du sud, en

particulier vers la capitale économique, Abidjan.

Malgré la crise, la Côte d'Ivoire a conservé sa place de poumon économique en Afrique de l'Ouest, est demeuré un pays de forte immigration. Cela accroît le déséquilibre démographique entre les populations rurales qui se paupérisent et les populations urbaines qui augmentent de manière exponentielle. Dans les zones rurales, les populations les plus fragiles devant l'insécurité alimentaire sont les femmes, moins incluses que les hommes dans l'économie, et les enfants.

Devant ce constat, l'association ivoirienne *Dans mes Bras* a décidé de regrouper des productrices et des commerçantes pour structurer la production et la commercialisation de produits vivriers sur l'axe Oumé – Abidjan.



Afin d'accompagner l'association *Dans mes bras*, le SIAD entend organiser ses productrices, les inciter à la culture intensive de produits vivriers et créer un champ école qui leur permette de cerner toutes les conditions d'une sécurité alimentaire durable. Concernant les commerçantes, l'objectif est de les former, et de les accompagner et de leur permettre d'accéder à des financements leur permettant de se développer.

Les enjeux de ce programme sont d'accroître la sécurité alimentaire du pays, de renforcer la

place des femmes dans les filières agricoles ivoirienne, de faciliter les contractualisations équitables, tout en participant au développement d'une agriculture biologique et responsable dans le pays.

Les réalisations 2015

En 2015, 76 productrices de l'association *Dans mes Bras*, proches de la ville d'Oumé, ont suivi une formation à la vie associative, une formation en technique culturale améliorée, une formation en comptabilité simplifiée, ainsi qu'un accompagnement technique et de l'équipement agricole permettant une culture sur 3,8 hectares. 50 commerçante, de la commune d'Abobo à Abidjan ont reçu une formation à la vie associative, une formation en comptabilité simplifiée, une formation e technique commerciale, bancarisation, ainsi qu'un accompagnement vers le crédit auprès de 2 instituts de microfinance ivoiriens. Afin d'assurer un suivi de ce programme, le SIAD a effectué une mission de terrain en avril 2015.

Axe Entrepreneuriat des diaspora et Co-développement :

Présentation de l'Axe Stratégique

La population issue d'Afrique sub-saharienne est minoritaire dans la population étrangère en France, elle n'en représente que 12% (2005). Elle se démarque des autres communautés par une propension plus forte à envoyer de l'argent pour soutenir leurs familles ou financer des projets dans leurs pays d'origine. Les montants envoyés par des canaux formels et informels s'élèveraient ainsi à entre 1 et 1.7 milliards d'euros par an.

La migration africaine est cependant diversifiée. Il existe une migration ancienne, rurale et communautaire, originaire de la vallée du fleuve Sénégal, et une migration d'origine urbaine, féminine et diplômée, très représentée dans des communautés d'Afrique centrale plus récemment installées. Cette mutation est notamment le fruit de politiques européennes visant à la restriction des conditions de départ et de séjour qui a des effets sur la précarité de l'emploi et du statut. Elle s'inscrit dans une crise structurelle de l'emploi en Europe qui dégrade les conditions d'accès à l'emploi pour les nouvelles générations de migrants par rapport à leurs aînés.

Aujourd'hui, les difficultés économiques en France durement ressenties par les communautés d'immigrés amènent les associations communautaires, comme les migrants individuels, à considérer la création d'activités rémunératrices en Afrique comme une solution crédible pour le développement économique de leur région d'origine, afin de

subvenir aux besoins des villages et familles restées là-bas.

En Ile-de-France, de nombreuses organisations et entrepreneurs individuels issus des diasporas portent ainsi des projets communautaires ou d'entreprise visant à contribuer au développement économique de leur territoire d'origine.

Le SIAD et les associations de migrants avec lesquelles il travaille pensent que, grâce à leur expérience binationale, les associations de migrants peuvent valoriser leurs compétences et faire profiter le pays d'origine de leur expérience et de leur savoir-faire, voire même suppléer au déficit de compétences locales. Ces facultés d'investissement et d'innovation sont une opportunité pour le développement économique en Afrique.

Cependant, les entrepreneurs migrants, comme les associations, se trouvent confrontés à des difficultés liées au caractère binational de leur démarche, notamment en ce qui concerne des solutions de financement adaptées aux projets. En outre, ces migrants expriment un besoin de bénéficier d'accompagnement pour entreprendre en direction de l'Afrique, territoire dont ils peuvent être partiellement 'déconnectés', en termes de montage, financement et lancement concret de ces projets.

L'activité du SIAD en direction des diasporas africaines de France

Le SIAD a pour objectif de dynamiser l'activité économique en Afrique en accompagnant et renforçant les initiatives des diasporas africaines de France.

Le SIAD en France met à disposition des porteurs de projet et entrepreneurs des diasporas plusieurs dispositifs qui repose chacun sur :

- Un accompagnement sur le double espace de la migration (France et Afrique), sur l'ensemble du cycle projet depuis l'élaboration jusqu'à la pérennisation du projet
- Une mise en réseau qui favorise l'apprentissage par échange d'expérience et l'intégration dans l'écosystème de leur projet
- Un outillage technique adapté transmis notamment par le biais de formations
- Des services financiers à travers des partenariats avec des institutions financières africaines et des organisations françaises de la finance solidaire
- Une orientation dans leurs investissements potentiels en fonction des opportunités de marché, basée sur le travail d'étude et de veille économique fait localement par des acteurs qualifiés.

Le SIAD et les diasporas en chiffres

Le SIAD reçoit et oriente en moyenne plus de 100 porteurs de projet par an et en accompagne une cinquantaine dans l'élaboration de leur projet, jusqu'à la création de leur entreprise. Ce travail s'inscrit dans un processus long. Certains porteurs de projet peuvent en effet mettre plus de 3 ans à monter leur entreprise.

Depuis 2008, le SIAD a reçu le soutien de nombreux bailleurs comme l'Union européenne, les Nations Unies (PNUD, UNHCR, ILO, UNFPA), la Fondation de France, l'Organisation internationale pour les migrations (IOM OIM), ou encore la ville de Montreuil et le département du Pas-de-Calais.

Bénéficiaires

Les personnes issues des diasporas africaines installées en France et porteuses, individuellement ou en association, de projet économique en Afrique.

Mali - Dispositif Binational d'Appui à la Création d'Entreprises dans le Cercle de Yélimané

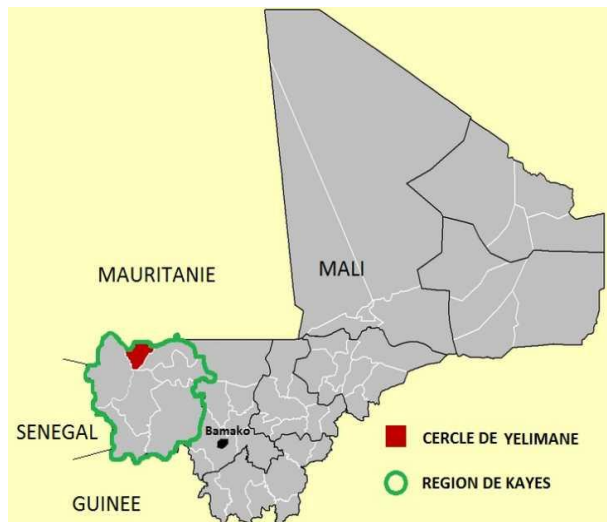
Période : 2012-2015

Budget : 130 000 euros

Bénéficiaires : migrants et entrepreneurs locaux

Localisation : Cercle (Département) de Yélimané

Partenaires : Ville de Montreuil, Syndicat Inter Collectivité Méraguémou (SICM) et ADCYF



Retour, réinsertion, dynamisation économique et alternative à la migration

Présentation

Depuis 1985, la Ville de Montreuil (105 000 habitants, Seine Saint-Denis) et le cercle de Yélimané (153 556 habitants) au Mali entretiennent des relations de coopération, conjugaison des efforts de la population locale et de l'investissement des ressortissants du cercle de Yélimané en France, regroupés au sein de l'ADCYF. Le Syndicat Inter Collectivités Méraguémou (SICM) du cercle de Yélimané est depuis 2010 l'interlocuteur et le partenaire principal de cette coopération décentralisée.

Constatant la faiblesse du tissu économique du Cercle de Yélimané, malgré les apports importants des migrants et le grand nombre de partenaires engagés dans la zone, la Ville de Montreuil, le Syndicat Inter Collectivités Méraguémou et l'Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en France ont placé le développement économique, l'emploi des jeunes et l'appui aux initiatives des migrants parmi les objectifs prioritaires de leur coopération.

En 2012, ces partenaires se sont joints au SIAD pour lancer un dispositif expérimental d'appui à la création d'entreprises dans le cercle de Yélimané.

La première phase du projet s'est concrétisée par le lancement d'un appel à projets et la mise en place d'activités de sensibilisation des migrants, d'appui-conseil aux porteurs de projets, de formation et de recherche de partenaires financiers.

Ce premier cycle d'accompagnement a permis aux partenaires de structurer un modèle pertinent d'appui à la création d'entreprises dans le cercle de Yélimané et d'y associer des organismes locaux : collectivités, services techniques et surtout banques et institutions de microfinance, acteurs clé de la réussite de ce dispositif.

L'engouement a été fort : 19 dossiers ont ainsi été déposés à Montreuil par des migrants et plus de 360 à Yélimané. Une véritable dynamique en faveur du développement économique a été constatée, mobilisant des jeunes, des femmes, des migrants âgés, des coopératives, suscitant l'intérêt croissant d'établissements financiers maliens.



Les réalisations 2015

Le SIAD et la COFIDES Nord-Sud ont réalisé en France 6 sessions de formation, regroupant au total 63 participants, et a effectué 2 réunions ADCYF avec 34 participants afin de sensibiliser les membres de la diaspora malienne. 11 entrepreneurs migrants ont été suivis et 3 missions de faisabilité ont été évalués. Au Mali, un suivi mensuel de 30 entrepreneurs a été mis en place, 6 nouveaux business plan ont été finalisés et le suivi de 3 prêts bancaires a été organisé. Une mission de suivi du SIAD a également été effectuée en mars 2015.

Le programme s'est terminé en 2015.

La mise en œuvre des premiers crédits démontre la pertinence du projet et la capacité du modèle partenarial proposé (OSIM+ONG+IMF+collectivité locale) pour embrasser les paramètres multiples des besoins des bénéficiaires.

Perspectives

Le programme triennal 2013-2015 de coopération dans lequel le projet s'insère est achevé. Cependant, le SIAD va assurer, en 2016, une phase de transition avec le programme triennal 2016-2018. Ce nouveau programme débutera en 2017.

Mali – Développement économique à Kéniéba

1° Appui à la Création d'Entreprises à Kéniéba

Période : 2014-2016

Cadre de l'action : Coopération avec le conseil départemental du Pas-de-Calais (PADRIMA)

Budget : 120 000 euros

Localisation : Kéniéba

Partenaires : ARCKF, CD 62, CCK et AVRL



Le Cercle de Kéniéba est situé à l'extrême sud-ouest du Mali et fait frontière avec le Sénégal et la Guinée. Son relief est marqué par la falaise de Tambaoura qui culmine à 500 m et rend difficile l'accès à une grande partie du territoire :

7 communes sur 12 sont partiellement ou totalement enclavées pendant l'hivernage. Il compte 130 000 habitants dont la moitié à moins de 18 ans. Sa population à dominance malinké et peulh ne s'est pas tournée vers la migration comme la population soninké du reste de la région de Kayes. L'objectif du SIAD est d'accompagner les initiatives économiques permettant au cercle de se développer de manière durable.

Bénéficiaires : Entrepreneurs migrants et locaux

Présentation

En 2012, les ressortissants du cercle de Kéniéba (ARCKF) ont sollicité le SIAD afin d'être appuyés dans leur engagement pour le développement de l'agriculture au Mali. A l'époque, le SIAD travaillait déjà avec l'ADCYF pour la mise en place d'un dispositif d'appui à la création d'entreprises au Mali. C'est naturellement que l'ARCKF et le SIAD réfléchissent la duplication de ce dispositif innovant pour le cercle de Kéniéba. Et c'est finalement en 2013, après avoir convaincu le Conseil de cercle de Kéniéba de participer au projet et le Conseil départemental du Pas-de-Calais de l'appuyer et de l'intégrer à son programme de coopération triennal PADRIMA (2014-2017), que ce nouveau dispositif voit le jour.

Pour l'ARCKF ce dispositif revêt une importance particulière. Il est la suite logique d'un forum qu'ils ont organisé au Mali en novembre 2011 autour de la question de l'avenir économique du cercle de Kéniéba après l'exploitation minière. Aujourd'hui, le cercle est le premier producteur d'or du Mali et l'on y a découvert des sites d'uranium. Mais cette richesse des sols ne profite pas à tous et ne sera pas durable. **Le dispositif doit donc offrir aux jeunes et aux femmes du cercle, exclus de la redistribution de la manne minière, l'occasion de créer leur propre activité et valoriser les autres richesses du territoire, notamment les richesses agricoles.**



Afin que cette dynamique entrepreneuriale s'enclenche, les membres de l'ARCKF souhaitent montrer l'exemple. Dix-huit d'entre eux répondent à l'appel à candidatures lancé le 23 novembre 2013 à Paris à l'occasion d'une réunion publique d'informations.

Pour le SIAD cette nouvelle collaboration avec une organisation de migrants tend à prouver l'intérêt grandissant de ces communautés pour le développement économique des territoires d'origine dans le sens d'une alternative à la migration pour les générations futures. Ce projet est l'occasion de tester la reproductibilité de son modèle.

Les réalisations 2015

A travers le second cycle de ce programme, commencé en 2014, 5 entrepreneurs ont été sélectionnés en France et 10 projets ont été sélectionnés à Kéniéba. La formation de 30 promoteurs a été assurée. Une mission de suivi et de coordination a été effectuée en mars 2015, elle a permis de vérifier le bon déroulement du programme.

Perspectives

L'année 2016 du projet sera rythmée par un nouveau cycle d'appui et de formation en France et au Mali. L'objectif est la mise en route des premiers projets agricoles à Kéniéba et d'évaluer les premiers retours d'expérience,

ainsi que l'identification de nouvelles institutions financières capables de soutenir les entrepreneurs. Le SIAD a pour objectif d'accompagner de 30 à 60 entrepreneurs, du projet jusqu'à la création de leurs entreprises.

2° Appui à la Structuration des Filières Mangue et Orange à Kéniéba

**Bénéficiaires : Producteurs et commerçantes
de mangue et d'orange**

Présentation

La région connaît une pluviométrie importante (1000 à 1300 mm/an), cela a participé à axer originellement l'économie du cercle sur l'agriculture. Mais l'enclavement a maintenu une organisation essentiellement sous forme de petites exploitations familiales. L'orpillage, pratiqué traditionnellement depuis des siècles, a connu une explosion ces 15 dernières années avec l'arrivée des multinationales. Le cercle est désormais le premier producteur du pays avec 13 mines industrielles. L'espoir né de l'exploitation des mines a provoqué une ruée vers l'or avec pour conséquence une forte dégradation de l'environnement et un abandon progressif de l'agriculture. Mais l'espoir a fait place à la colère et à l'émigration. L'incapacité de l'industrie minière à absorber l'ensemble du réservoir de main d'œuvre non qualifiée que constitue la jeunesse a donné lieu à des émeutes en 2009 et 2011 et poussé une partie de cette jeunesse vers l'émigration.

Pourtant, le cercle regorge de potentialités agricoles. Si bien que le conseil régional de Kayes, dans un effort de définition d'une politique 'filières' dans la région, a produit en 2011 une étude filière sur la mangue et l'orange à Kéniéba. Il en ressort que seulement 10% de l'importante production dans le cercle est consommée où commercialisée. Le reste est perdu. C'est là un manque à gagner de plus de 2 Mds de FCFA pour les acteurs de la filière, et ce alors qu'il existe un marché national, sous-régional et

international importants. La faible structuration des acteurs des 2 filières ainsi que l'enclavement des zones de production sont les premières causes identifiées de ce gâchis.



Les partenaires du présent projet, en lien avec le conseil régional de Kayes, souhaitent valoriser ce potentiel arboricole du cercle au profit des exploitations familiales. La route internationale goudronnée Bamako-Dakar finalisée en 2012 qui passe par le chef-lieu du cercle Kéniéba offre une opportunité de désenclavement favorable à l'écoulement des productions. Et ce notamment pour les productions arboricoles fruitières, première source de vitamine de la population malienne, dont la demande est en hausse (+30% entre 1989 et 2005) particulièrement en milieu urbain (+130% à Bamako) et que la population du cercle, habituée à un déficit céréalier de 3 à 4 mois/an, transforme et consomme durant la période de soudure (séché, tôle de mangue, etc.).

Les réalisations 2015

En 2015, la formalisation de 3 coopératives communales a été assurée. Le camion, financé par les associations de diaspora en 2014, a été aménagé et une structuration informelle d'un comité de gestion du camion a été organisé. Le camion a effectué 5 trajets de transport de fruits.

Perspectives

Les prochaines années doivent permettre de fonder le social business qui unira les efforts et d'équilibrer le modèle économique mis en place. L'objectif est de faire des réussites actuelles du programme un exemple pour sa réplique à Kéniéba ou dans d'autres zones du même type.



La Fabrique de Projets des Diasporas Africaines

Cré'Afrique Montreuil

Lancement du projet : 2012

Budget annuel : 30 000 euros

Bénéficiaires : 193 porteurs de projet

**Communauté : 99 accompagnateurs
bénévoles**

Localisation : Montreuil

Présentation

Cré'Afrique est un projet qui veut faire tomber les clichés sur les diasporas africaines en proposant une nouvelle équation : diaspora + entrepreneuriat = réussite. C'est avant tout une communauté solidaire fondée sur le partage.



Lancé fin 2012, Cré'Afrique s'est donné pour mission d'accompagner la structuration et le développement des projets d'entrepreneuriat portés par les diasporas africaines. L'ambition est de créer un réseau

de porteurs de projet souhaitant investir en Afrique et d'appuyer leurs initiatives par :

- **Un suivi personnalisé ;**
- **Un renforcement des compétences ;**
- **L'accompagnement à la recherche de financements.**

Cré'Afrique mobilise pour ce faire des accompagnateurs et des experts bénévoles afin d'encadrer le processus de création des porteurs de projet.

Cré'Afrique s'organise essentiellement autour d'ateliers bimestriels d'échanges et de partages.

Ces ateliers sont des temps de rencontre conviviaux et visent à favoriser les interactions et les échanges d'expériences entre porteurs de projet et bénévoles accompagnateurs. C'est notamment lors de ces rencontres que les binômes pour l'accompagnement se forment (compagnonnage).

Les réalisations 2015

Le SIAD s'appuie sur une capacité d'accompagnement en plein essor. Le SIAD s'appuie sur une dynamique bénévole afin d'accompagner pas à pas et selon leurs besoins les porteurs de projets accueillis. L'appel à candidatures lancé à la rentrée 2014-2015 a permis d'identifier 28 bénévoles, dont 5 résidant en Afrique pour devenir accompagnateur ou des personnes ressources en fonction des besoins.

En 2015, le SIAD a effectué 2 séances d'accueil et de formation d'initiation à l'accompagnement pour les nouveaux bénévoles. Ces deux séances ont permis de retenir dans le réseau et de former 17 bénévoles accompagnateurs. Le SIAD a animé 6 ateliers bimestriels Cré'Afrique qui ont rassemblé 193 entrepreneurs. En tout, cela représente 35 projets reçus.

Nestor, un Cré'Africain : « A Paris depuis 22 ans et responsable logistique depuis 2007, l'idée de monter un projet avec des amis entre Paris et la Côte d'Ivoire, mon pays d'origine, a émergé en 2012. Après une prise de contact avec le SIAD, en 2014, j'ai intégré Cré'Afrique, où des rencontres m'ont permis de mûrir mon projet. Accompagné par Warda sur mon projet, nous avons travaillé sur la technicité et la communication. A l'issue de ce travail, nous avons peaufiné le réseau et la recherche de financement. Ces actions m'ont permis d'avancer vers la réussite. La disponibilité de Warda et la confiance dans nos échanges ont été l'énergie qui nous font avancer vers les réussites. »

Warda, une Accompagnatrice : « Engagée au SIAD depuis 2014, avec Nestor, nous travaillons plus sur la prospection de bailleurs de fonds et le montage de dossiers de demande de financement : je ne sais pas qui apprend le plus de l'autre : il est toujours très dynamique et apporte cette belle énergie positive ! Cré'Afrique, c'est tout d'abord beaucoup de convivialité, la rencontre d'autres profils de porteurs de projets et d'accompagnateurs et un échange de bonnes pratiques. »



Antenne Midi-Pyrénées : Cré'Afrique
Toulouse

Lancement du projet : 2012

Budget : 30 332 euros

Bénéficiaire : Entrepreneurs issus des diasporas africaines

Localisation : Toulouse

Présentation

Le SIAD Midi-Pyrénées a pour objectif de donner les outils nécessaires à la concrétisation d'initiatives, soit personnelles, soit issues d'une volonté collective, venant de la part de porteurs de projets de la diaspora africaine.



Les projets susceptibles d'être mis en œuvre doivent s'inscrire dans une démarche de création d'emplois dans les pays du Sud, de développement économique viable et pérenne, et ce, dans le respect des valeurs éthiques, sociales, solidaires et environnementales reconnues.

Afin d'être présent sur tous les territoires, des partenariats et des relations avec les acteurs des territoires prioritaires ont été établis. Pour atteindre ses objectifs, le SIAD Midi-Pyrénées propose un parcours de l'entrepreneur en trois étapes :

- Étape 1 : L'idée de projet
- Étape 2 : De l'idée au Business Plan
- Étape 3 : Création et Post Création

Les Réalisations 2015

En 2015, avec 20 accompagnateurs et 3 formateurs mobilisés, 22 porteurs de projets ont été accompagnés et formés à la création d'entreprise, dont 18 demandeurs d'emploi. 11 ateliers de formation ont été dispensés (4 ateliers en cycle 1 et 7 ateliers en cycle 2).

Le SIAD Midi-Pyrénées a développé sa notoriété sur son territoire en étant présent dans les grands rendez-vous de la solidarité internationale et de l'économie sociale et solidaire.

Le SIAD Midi-Pyrénées a organisé avec *Parlons-En*, l'Apéro Solidaire 2015 « L'Afrique en Mouvement ».

Lors de cet événement, 5 projets ont été présentés, le Prix du projet solidaire a été attribué à Ballons Rouge, ainsi qu'une enveloppe de 8000 €. 5 partenaires ont été mobilisés et l'événement a rassemblé un public de 150 personnes.

de réalisation afin d'étendre le SIAD. Le premier contrat de consulting et d'expertise du SIAD Midi-Pyrénées a été signé en février 2016. Des formations Boîte à Outils du Gérant / Diriger et développer en Afrique sont en proposition.

Les objectifs à court terme pour 2016-2017 sont de se développer sur la région de l'Occitanie, de devenir un vrai centre d'expertise régionale pour le montage de projets économiques vers l'Afrique et de permettre l'éclosion de 10 projets en Afrique ou inscrits dans une dynamique Nord-Sud. Le SIAD Midi-Pyrénées entend atteindre prochainement 50% d'autofinancement.



En 2015, le SIAD Midi-Pyrénées a également participé à Alternatiba Toulouse, à l'Agora de la Coopération et de la Solidarité, au Forum régional des associations de Solidarité Internationale, à la journée intergénérationnelle du GREF et a procédé à la refonte de son site internet : siad-midipyrenees.org.

Perspectives

En partenariat avec Midi-pyrénées coopdev', un compagnonnage d'entreprise est en cours

Résonances Nord-Sud

*L'accélérateur de projets pour
l'entrepreneuriat social en lien avec
l'Afrique*

Budget : 57 052 euros

Localisation : Montreuil

**Partenaires : SIAD, COFIDES Nord-Sud, ADIE
et Est-Ensemble**

Présentation

Résonances Nord-Sud est un révélateur et un accélérateur de projets destiné à soutenir les créateurs souhaitant développer des entreprises à fort impact social entre l'Île-de-France et l'Afrique. L'objectif est de construire en commun l'entrepreneuriat de demain.

Résonances Nord-Sud souhaite rayonner sur l'ensemble du territoire francilien afin d'appuyer les initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS), portées notamment par les diasporas africaines, et faire reconnaître le 93 comme un territoire monde.

La vision de Résonances Nord-Sud se nourrit de plusieurs observations. D'une part, la Seine-Saint-Denis est une terre d'accueil et d'immigration. Son histoire contemporaine est jalonnée par l'arrivée successive de populations migrantes originaires de tous les continents, et notamment d'Afrique ces cinquante dernières années. C'est aujourd'hui le département français et francilien qui compte le plus de ressortissants étrangers hors Union Européenne (27,4 % en 2009). D'autre part, la Seine-Saint-Denis est fortement marquée par la crise économique, le taux de chômage atteignant 12,2%, contre 8,5% au niveau régional et 10% au niveau national (2012).



Face à ces constats difficiles, les populations de Seine-Saint-Denis se tournent vers la création d'entreprises afin d'échapper au cercle vicieux de la stigmatisation. Créer son entreprise répond alors à plusieurs ambitions : être son propre patron, certes, mais souvent également avoir un impact positif dans la société dans laquelle on vit et ainsi être reconnu comme créateur de richesses.

C'est cette dynamique que Résonances Nord-Sud souhaite appuyer en accompagnant la structuration des projets d'ESS par un accompagnement personnalisé, l'accès à une communauté et un réseau d'experts et des ateliers de formation prenant en compte les spécificités des écosystèmes franciliens et africains. En se focalisant sur le moteur de développement économique que représentent les personnes de la diversité au travers de leurs liens solidaires avec leurs territoires d'origine, Résonances Nord-Sud constitue un dispositif unique et innovant en son genre.

Les ambitions de Résonances Nord-Sud sont nombreuses. La première volonté des partenaires est de mettre en œuvre un dispositif multi-acteurs (collectivité, entreprise sociale, ONG, microfinance) innovant permettant d'améliorer l'insertion professionnelle, notamment des publics issus des diasporas africaines, par la création d'entreprises sociales vecteur de lien entre l'Île-de-France et l'Afrique (objectif 1). La seconde est de mutualiser les expertises des partenaires en matière d'accompagnement et

de financement au service des entrepreneurs incubés (objectif 2). Enfin, les partenaires souhaitent, d'une part, créer et animer un tiers lieu ressource – physique et virtuel - dédié à l'entrepreneuriat Nord-Sud à fort impact social (objectif 3), et, d'autre part, diffuser les principes de l'entrepreneuriat social et solidaire en direction du grand public, mais également à destination des diasporas africaines (objectif 4).

Les réalisations 2015

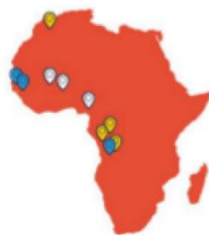
L'année pilote avait pour objectif de tester la faisabilité du projet Résonances Nord-Sud. Cette faisabilité a été validée en ce qui concerne l'identification des besoins du public cible, l'intérêt des porteurs de projet à rejoindre le dispositif et la pertinence de la démarche dans un contexte de crise migratoire et de repli sur soi en France et en Europe. Dans le cadre de la promotion pilote, Huminsact, l'appel à candidatures a été effectué de février à mars 2015. 40 dossiers ont été déposés et 26 projets ont été auditionnés. De mars à juin 2015, l'incubation a commencé, 10 projets ont été accompagnés dans 3 secteurs d'activité.

10 PROJETS SOCIAUX À DYNAMIQUE NORD-SUD

Agriculture & alimentation
durable

Accès aux énergies
renouvelables

Education & insertion
professionnelle des jeunes



En novembre 2015, 3 entreprises sociales ont été créés et les 3 projets sont devenus les « ambassadeurs » labellisés de l'année. Cette promotion pilote comptait 45% de femmes,

45% de demandeurs d'emploi, 18% d'étudiants et 82% de diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, la Promo Huminsact a évalué positivement son parcours. Trois projets ont vu le jour et deux se développent aujourd'hui de façon satisfaisante (Chic-Kwanga et Bétéa Ingénierie ; une phase pilote de Poower devrait être menée à l'été 2016).

Résonances Nord-Sud a également permis de développer une communauté. 7 bénévoles accompagnateurs et 18 formateurs professionnels et bénévoles ont participé au dispositif, avec la participation de 19 partenaires en Ile de France et en Afrique.

Les quatre partenaires fondateurs sont également satisfaits de cette année pilote, notamment Est-Ensemble qui voit dans Résonances Nord-Sud un nouvel outil nécessaire pour répondre à l'attente des publics issus de la diversité de son territoire. Il existe en effet une forte complémentarité avec les autres dispositifs existants.

Perspectives

D'une part, l'accélérateur souhaite améliorer le sourcing des porteurs de projet et proposera dès février 2016 des « ateliers de détection des talents » visant à identifier les projets les plus innovants et les inciter à candidater à Résonances Nord-Sud. Une stratégie de communication via les réseaux sociaux et le site internet du dispositif sera également mise en place pour augmenter la visibilité sur le web. Les portraits des entrepreneurs accompagnés seront diffusés sur le site internet du dispositif.

Par ailleurs, Résonances Nord-Sud participera à plusieurs événements en lien avec ses activités, organisera une journée porte ouverte en juillet 2016, ainsi qu'un Pop-Up Store le 24 septembre 2016 avec ses porteurs de projets incubés.

D'autre part, l'offre d'accompagnement sera retravaillée et mise en relation plus directe

avec l'offre de formation afin de correspondre au mieux aux attentes des porteurs de projet. La relation avec les porteurs de projet sera mieux formalisée au travers d'un contrat de 6 mois renouvelable et signé entre l'accélérateur et chaque porteur de projet précisant les obligations des parties prenantes.

Enfin, les partenaires travailleront sur le statut de Résonances Nord-Sud (modèle actuellement hybride entre la couveuse et l'incubateur) afin de positionner le dispositif dans le paysage des structures

d'accompagnement à la création d'entreprises en Ile-de-France. Dans cette optique, le modèle économique se diversifiera, notamment avec l'application de frais d'inscription demandés à chaque porteur de projet incubé et la signature d'un partenariat avec le P.A.C.E d'Ile-de-France.



Vie Associative

Activité Bénévole

En 2015, le SIAD compte 147 bénévoles qui s'investissent à différents niveaux dans l'activité de l'association.

Le Conseil d'Administration

Il est composé de 14 membres, dont 8 représentent des organisations. Chaque administrateur fait bénéficier l'association de son expérience et de ses compétences spécifiques pour définir la stratégie de l'association, assurer contrôles et conseils sur sa gestion, valider les choix liés aux projets et au développement des financements.

Président : Bernard Sion

Vice-Président : Abene Kouassi (représentant GESF)

Trésorier : Thierry Marchand

Membre du bureau : Louise Eveno

Administrateurs personnes morales

- Massus Christian (représentant l'antenne Normandie)
- Kalonji Hubert (représentant la COFIDES Nord-Sud)
- Mercat Bernard (représentant la COFIDES Nord-Sud)
- Gervais Alain (représentant GESTM)
- Chauvin Christiane (représentant KROKULA)
- Makpolo-Soni Florence (représentant CONGO ACTION)
- Tandia Amadou (représentant l'ADCYF)
- Ba Abdoulaye (représentant ARCKF)

Administrateurs personnes physiques

- Sommier Dominique
- Escoffier François
- Edu Flora
- Kante Bocar

Le comité projet

Le comité projets est l'instance du SIAD chargé d'évaluer les projets économiques portés par les entrepreneurs africains. Composé de 10 experts, le comité évalue la faisabilité technique et financière des projets, ainsi que leur impact social et environnemental. La validation des projets par le Comité est nécessaire pour l'obtention d'une garantie de notre partenaire la COFIDES Nord-Sud.

Le groupe d'accompagnateurs

64 bénévoles conduisent une mission de "tutorat de porteur de projet". Ils accompagnent des entrepreneurs migrants dans le montage de leur projet d'entreprise.

Equipe Professionnelle

8 salariés spécialisés en France et en Afrique assurent la gestion de l'association, le pilotage et le suivi des projets, apportant la rigueur et la transparence exigées par les financeurs. Les équipes du SIAD en Afrique sont composées à 100% de personnels nationaux.

En France



De Gauche à Droite :

Directeur : Pierre Cuche
**Responsable du Programme
d'accompagnement des projets économiques
issus des migrations :** Guillaume Top
Chargée de projet : Camille Dijon
Coordinatrice régionale Midi-Pyrénées :
Marion Bouyer
Coordinatrice COFIDES Nord-Sud : Adélaïde
De Causans

Au Burkina Faso

Coordinateur Pays : Moumouni Nikiema
Conseillère d'entreprise : Sophie Lamoussa
Nana
Secrétaire-Comptable : Rosine Zida

Partenaires et Réseaux

La Cofides Nord-Sud



Rapprocher l'épargne ICI de l'investissement LA-BAS

En rapprochant l'épargne ici de l'investissement là-bas, la COFIDES Nord-Sud favorise l'initiative économique, le transfert de compétences et le développement local au Sud. La COFIDES Nord-Sud, c'est 16 années de solidarité Nord Sud à travers la garantie bancaire pour pallier l'insuffisance des systèmes bancaires dans les pays du Sud. La COFIDES Nord-Sud a été créée en 1995 à l'initiative des associations Peuples Solidaires et Terre des Hommes France. Grâce à la microfinance et à l'épargne solidaire, la COFIDES permet de renforcer le financement des projets productifs dans les pays du Sud en proposant des formes novatrices de solidarité.

Une forme originale de coopérative

La COFIDES Nord-Sud revêt la forme d'une Société Coopérative d'Investissement Collectif (SCIC), qui lui permet d'accueillir une grande diversité d'acteurs : personnes physiques, associations, sociétés privées, comités d'entreprises, mutuelles, coopératives, collectivités locales...

C'est une richesse et un atout pour l'appui aux projets productifs que de pouvoir mobiliser ainsi de multiples compétences.

La COFIDES Nord-Sud et le SIAD

Avec la COFIDES Nord-Sud, le SIAD entretient un partenariat très étroit puisqu'elle permet de faciliter l'accès aux microcrédits pour les porteurs de projets accompagnés par le SIAD, en leur attribuant une garantie financière.

De plus, la COFIDES organise des formations en éducation financière et à la négociation bancaire pour les porteurs de projets.

Les projets adressés à la COFIDES Nord-Sud sont instruits par le SIAD.

Dès lors qu'un projet est jugé techniquement et financièrement viable par le SIAD, le porteur de projet et la COFIDES entrent en contact avec une Institution de Micro-Finance (IMF) ou une banque locale. La coopérative s'efforce de négocier les meilleures conditions financières pour l'entrepreneur. Un réseau de partenaires au Sud assure l'appui au montage des projets en amont et leur suivi en aval.

Les produits de partage

Parts sociales	Compte Courant Solidaire	Capisol
<p>La part sociale permet de générer les fonds afin de contribuer au développement des pays du Sud. Elle permet à la fois au souscripteur de devenir sociétaire et à la coopérative de constituer son capital.</p> <p>La COFIDES est reconnue entreprise solidaire par les autorités compétentes.</p>	<p>Plusieurs possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôts simples, non engagés, récupérables à tout moment. • Possibilité d'engager en contre-garantie de la COFIDES une partie ou la totalité du dépôt en CSS et partager les risques. <p>Le CCS COFIDES a reçu le label Finansol garantissant solidarité et transparence du produit d'épargne</p>	<p>Un produit de partage original.</p> <p>Contrat d'assurance capitalisation aux rendements attractifs et à la fiscalité adoucie.</p> <p>En souscrivant à Capisol, le souscripteur renforce ses fonds propres et favorise la pérennité des actions de la coopérative.</p>

Nos Partenaires en France

CIRAD, GESTM, BOFA, France Solidarité, Échanges et Tiers Monde, Midi-Pyrénées Coop'Dev, COFIDES, CROSI Midi-Pyrénées, Krokula, ADIE, GESF, Bluebees, AGIR Abcd Haute Garonne, ARCKF, Volunteer, Agence du Service Civique, EU NOMAD, Diapason, Africum Vitae, ADCYF, Est-Ensemble, BENEVOLAB, BondInnov, African Business Club, Mairie de Toulouse, Mairie de Montreuil, INAGRIM.

d'intercollectivités Méraguémou, commune de Guiba, commune de Bindé, Fonds de développement de l'Électrification.

Les Nouveaux Partenariats 2015

FESSEF, Ballons Rouges, Besoin de Tous, ADIE Toulouse, BTM Développement, Parlons En, Parcours Adress, CD 62, ADECO, RFA, FDE, Dans mes Bras, ETON et CSFA.

Nos Partenaires en Afrique

Fidèle à ses valeurs de développement endogène, le SIAD développe ses projets avec un réseau de partenaires locaux qui assurent l'identification et la coordination des projets. Dans toutes ses actions, le SIAD met la priorité sur la valorisation des compétences locales.

Entreprises et bureaux d'étude : Cadres Sans Frontières Afrique Sénégal, FORSCOT, Burkina Énergie et Technologies Appropriées, Collectif Ingénieurs et Développement Sahel, Emergence, Innodev

ONGs : AGRO PME Fondation, Graines de Talent, Agence pour la promotion de la PME Agriculture et Artisanat, Association pour le Développement Communautaire, Réseau Femmes en Action, AVRL

Banques et institutions de microfinance : Nyesigiso, Mitfund, Banque Nationale de Développement Agricole du Mali, FINCA

Centres de formation professionnelle : CEFORPRA, Élysées Marbeuf, Don Bosco

Centres de recherche : 2IE

Collectivités et institutions publiques : Conseil de cercle de Kenieba, Syndicat

Rapport Financier

Compte de Résultat Consolidé

Compte de Résultat 2015 consolidé

Charges	2014	2015	Produits	2014	2015
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats		159 626,64	Ventes		5 103,37
Etudes et prest. de services	107 173,38	157 026,05	Subventions		
Autres achats	8 508,20	2 600,59	Total subventions programme	220 264,97	317 378,26
Services extérieurs		18 894,61	Union Européenne	81 283,86	165 409,26
Loyers	16 074,13	15 942,29	Etat (dont AFD)		3 850,00
Autres	3 244,90	2 952,32	Région Ile de France	3 070,11	9 000,00
Autres services ext.		32 882,34	Région Midi-Pyrénées	2 500,00	800,00
Honoraires	7 969,70	5 705,46	Département - CG 62	18 642,00	18 797,00
Pub. Com.	1 795,38	515,36	Département - CG 93	1 562,00	13 438,00
Déplac. Récep.	11 505,01	18 893,42	Commune de Montreuil	27 000,00	19 486,00
P&T	4 669,05	6 315,41	Secteur privé	86 207,00	86 598,00
Services bancaires	1 467,84	1 452,69	Emplois aidés	18 287,10	17 807,20
Impôts et taxes	1 733,31	5 304,17	Autres produits	34 740,23	29 154,36
Personnel & charges sociales	118 976,65	157 425,91	Dons	17 016,69	17 574,87
Autres charges	2 304,98	3 633,42	Dons affectés	2 200,00	
Dotations aux provisions		1 142,00	Cotisations	2 060,00	2 020,00
CHARGES D'EXPLOITATION	285 422,53	378 909,09	Abandons de frais	7 694,74	5 072,19
Charges financières	-		Autres produits	5 768,80	4 487,30
Charges exceptionnelles	359,65	5 393,13	Reprise sur provisions	13 000,00	15 000,00
Impôt sur les sociétés	298,00	246,87	PRODUITS D'EXPLOITATION	286 292,30	384 443,19
Solde créditeur (excédent)	2 907,91	5 465,75	Produits financiers	1 399,12	1 109,51
Total	288 988,09	390 014,84	Produits exceptionnels	1 296,67	4 462,14
			Solde débiteur (déficit)		
			Total	288 988,09	390 014,84
Bénévolat	22 908,82	28 395,00	Bénévolat	22 908,82	28 395,00
Total général	311 896,91	418 409,84	Total général	311 896,91	418 409,84

Bilan Consolidé

Bilan 2015 consolidé

Actif	2014	2015	Passif	2014	2015
Immobilisations			Fonds associatifs & réserves	5 000,00	5 000,00
Brut	-	-			
Amortissement	-	-	Fonds propres		
Net	-	-	Report à nouveau	7 116,10	10 024,01
Immobilisations financières			Résultat de l'exercice	2 907,91	5 465,75
Participations et créances	284,70	284,70			
Cautionnement	1 773,40	1 773,40			
TOTAL I	2 058,10	2 058,10	TOTAL I	15 024,01	20 489,76
Créances et comptes rattachés			Provision risques & charges	15 000,00	-
Subventions à recevoir	49 652,65	80 166,00			
Créances sociales et fiscales	169,27	- 6,56	TOTAL II	15 000,00	-
Créances douteuses	-	1 142,00			
Autres créances	8 334,83	18 191,32	Dettes		
Chèques à encaisser	600,00		Fourn. & comptes rattachés	3 120,00	4 200,00
Comptes financiers			Dettes à CT	500,00	4 688,22
VPM	120 806,81	1 335,21	Dettes sociales et fiscales	16 848,71	32 782,14
Banques	46 288,14	60 219,41	Eunomad	1 538,40	1 538,40
Caisse	8,30	84,99	Autres		7 237,37
CCS COFIDES	1 135,88	1 138,41	P. constatés d'avance	177 022,86	91 109,00
TOTAL II	226 995,88	159 986,79	TOTAL III	199 029,97	141 555,13
TOTAL ACTIF	229 053,98	162 044,89	TOTAL PASSIF	229 053,98	162 044,89

Les comptes du SIAD sont audités annuellement par le Cabinet Doucet, Beth et associés, notre commissaire aux comptes.

Ils nous ont soutenus en 2015

